



HAL
open science

Les Insignes de la société académique Arts Sciences Lettres, symboles de la promotion des sciences médicales

Laurent Jullien

► **To cite this version:**

Laurent Jullien. Les Insignes de la société académique Arts Sciences Lettres, symboles de la promotion des sciences médicales. Clystère, 2018. hal-03230799

HAL Id: hal-03230799

<https://hal.science/hal-03230799>

Submitted on 20 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Insignes de la société académique Arts Sciences Lettres, symboles de la promotion des sciences médicales.

Laurent JULLIEN (PhD.)

Institut des maladies génétiques IMAGINE

Hôpital Necker – Enfants malades

Contact : ljullien@hotmail.fr

Placée sous le haut patronage du président de la République, la Société académique Arts-Sciences-Lettres est une association loi 1901, créée en 1915 par René Maurice FLAMENT, Conseiller de l'enseignement technique, avec pour objectif de promouvoir les arts, les sciences, les lettres, l'artisanat, et l'enseignement technique et professionnel. Elle met à profit ses statuts pour récompenser les hommes et les femmes qui, par leur travail, se sont distingués à travers ces disciplines. Pour cela, l'association dispose d'un réseau important de délégués, tant en France qu'à l'étranger. Elle est ainsi présente dans 22 pays, répartis sur les cinq continents.

Chaque année, au cours d'une cérémonie organisée dans un établissement de prestige de la capitale, Arts-Sciences-Lettres décerne des médailles, sur décision de la commission supérieure des récompenses. La liste des récipiendaires est arrêtée une fois par an selon les modalités fixées par cette même commission. Parmi eux figurent des prix Nobel : Pierre et Marie CURIE, en physique, Albert SCHWEITZER, pour la paix, Irène et Frédéric JOLIOT-CURIE, en chimie ; des scientifiques de renom comme Louis LUMIERE, les physiciens Paul LANGEVIN et Louis LEPRINCE-RINGUET ; mais aussi de nombreux médecins à la renommée internationale, parmi lesquels nous pouvons citer : le Pr. Albert CALMETTE, médecin et bactériologiste militaire, père du vaccin contre la tuberculose (le BCG), le Pr. Camille LIAN, médecin spécialisé dans les maladies du cœur et des vaisseaux, membre de l'Académie nationale de médecine, le Dr. Bernard LAFAY, membre de l'Académie nationale de médecine, ministre de la santé de 1955 à 1956, le Pr. Georges MATHE, immunologue professeur de Cancérologie, le Pr. Odette Gentille CUNIN, présidente de l'Académie Nationale de Chirurgie dentaire, le Pr. François GROS, Professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, pionnier de la biologie cellulaire en France, le Dr. Christian CABROL, professeur agrégé de chirurgie cardiovasculaire, qui réalisa la première transplantation cardiaque en Europe, le Pr. Francine LECA, spécialisée en chirurgie cardiaque, pionnière de la discipline en pédiatrie, fondatrice de l'Association Mécénat chirurgie cardiaque... et la liste est encore longue.



À l'origine, cette association était organisée comme un ordre honorifique et comprenait, à l'image de l'ordre des Arts et des Lettres, trois grades : celui de chevalier associé à la médaille de bronze, d'officier associé à la médaille d'argent et celui de commandeur associé à la médaille de vermeil. À chacun de ces grades correspondait une médaille pendante. Cette récompense était considérée comme l'une des plus importantes distinctions non officielles dans le domaine culturel et scientifique. A titre exceptionnel, le conseil d'administration remettait des grandes médailles d'or avec plaquette d'honneur, destinées à récompenser des personnes d'exception.

L'insigne, uniface, est une étoile à quatre rayons émaillés de bleu et de blanc, dont les pointes sont boutonnières. Les rayons sont reliés par une couronne composée d'une branche de chêne (à droite) et de laurier (à gauche) et dont les extrémités inférieures, entrecroisées, sont attachées par un nœud. Au centre de l'étoile, gravée sur un médaillon ovale, la République française est personnifiée sous la forme de Cérès avec en exergue le nom des disciplines récompensées par l'Ordre : "LETTRES ARTS SCIENCES". Notons, que l'ordre des disciplines mentionnées sur la médaille diffère de celui de l'association. Une couronne de feuilles de laurier forme la bélière à laquelle est attaché un ruban bleu clair bordé de blanc. L'insigne est couleur bronze pour les chevaliers, argenté pour les officiers et doré pour les commandeurs. Le ruban comporte une rosette pour les officiers et la dimension de l'insigne des Commandeurs, suspendu à une cravate, est de moitié plus grande que celle des deux premiers grades. Enfin cette dernière se démarque également par la présence de rayons solaires entre les branches de l'étoile, en lieu et place de la couronne de chêne et laurier [Fig. 1].



Figure 1 : Croix d'officier de l'Ordre des Arts, Sciences et Lettres.

A l'image des décorations officielles, l'Ordre des Arts, Sciences et Lettres possédait ses propres dixmudes (barrette composée d'un morceau de ruban de la médaille, destiné à être porté sur les uniformes militaires). Ruban bleu et blanc pour les chevaliers, rosette bleue et blanche pour les officiers, et rosette sur demi-nœud en argent pour les Commandeurs [Fig. 2].



Figure 2 : Insignes et dixmudes de Chevalier, Officier et Commandeur des Arts, Sciences et Lettres.

Certaines de ces médailles sont conçues comme de véritables bijoux, attestant de la part des récipiendaires, d'un certain prestige accordé à l'intégration de cet ordre, accompagné d'une grande fierté d'arborez cette distinction honorifique.

Ce "modèle de luxe", présenté à droite, est une médaille miniature d'officier des Arts, Sciences et Lettres, destinée à être portée sur les tenues de gala. Celle-ci est en argent massif (poinçon crabe) et la bélière est formée non pas d'une couronne de feuilles de laurier en métal brut, comme on le retrouve habituellement, mais d'une couronne en couleur, probablement recouverte de fines pierres semi-précieuses, comme il est possible de le retrouver pour les modèles de luxe de la légion d'honneur [Fig. 3].



Figure 3 : Modèle de luxe de médaille d'officier des Arts, Sciences et Lettres.

Les premiers présidents sont issus du monde médical et politique : le professeur HENRY en 1915, Edmond PETITFILS, avocat, député des Ardennes, en 1925 et le docteur Raymond ARMBRUSTER, chirurgien et sénateur de l'Aube très investi dans la défense des professions médicales au Parlement, en 1929. Même s'ils cultivent en parallèle de leurs activités professionnelles, des dons artistiques ou littéraires, ils accordent une place prépondérante aux sciences au sein de l'association. A partir de 1963 et l'arrivée à la présidence de la société académique Arts Sciences Lettres du docteur Roger PINOTEAU, Officier de la Légion d'honneur, membre de l'académie de médecine, député de Paris, l'Aviation rejoint les trois disciplines traditionnellement récompensées par l'association. C'est également sous son impulsion que les premiers artistes de variétés sont distingués, comme l'ont pu l'être Dalida et Sheila. La commission supérieure des récompenses est alors composée de personnalités reconnues par leurs pairs dans leur domaine respectif, à l'image de Louis LEPRINCE-RINGUET, physicien nucléaire et membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

Jusque dans les années 50, les diplômes accompagnant les décorations et remis aux récipiendaires, sont de grands brevets richement décorés. Ces diplômes présentent un large encadrement constitué d'une composition de branches de laurier, sur lequel se trouvent les symboles des différentes disci-

plines distinguées par l'association : un caducée pour la médecine, une lyre pour la musique, une palette avec pinceaux pour la peinture, une plume et un parchemin pour les lettres, des équerres, un compas et un marteau pour l'architecture et des ouvrages pour les sciences. Au sommet, est inscrite en toute lettre la devise de l'association "Honneur et Reconnaissance aux Hommes et aux Femmes de Valeur", et dessous, se trouve la croix de l'ordre des arts, sciences et lettres, suspendue à son ruban. L'en-tête du document reprend les informations distinctives de l'association : "ARTS SCIENCES LETTRES, société d'éducation et d'encouragement, Loi du 1^{er} juillet 1901 - Décret du 16 août 1901, Sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Médaille d'Argent de la Ville de Paris, Sur la proposition de la Commission Supérieure des Récompenses, le Conseil d'Administration d'Arts Sciences Lettres décerne un Diplôme de [Bronze, Argent ou Vermeil] à monsieur / madame [Nom et Prénom, qualité]".

D'année en année, l'association s'accroît jusqu'à compter plusieurs milliers de membres qui arborent fièrement les couleurs et l'insigne de l'Ordre des arts, sciences et lettres. Mais l'Etat est de plus en plus attentif à la prolifération de ces médailles non officielles, qu'il voit d'un mauvais œil. La création de l'Ordre National du Mérite, le 3 décembre 1963, par le général DE GAULLE, ne fait qu'accroître cette méfiance envers les médailles honorifiques associatives, qui pourraient faire de l'ombre au second ordre national, annonçant un changement en profondeur des conditions d'attribution de ces dernières.

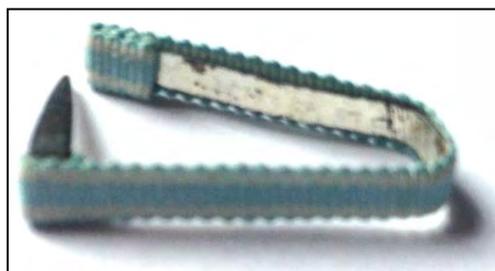


Figure 4 : Fixe ruban aux couleurs des Arts, Sciences et Lettres pour revers de veste.

L'année 1981 marque un tournant. Suite à "la prolifération des insignes et distinctions honorifiques distribués par des associations privées", contribuant "à créer une confusion complète entre les décorations officielles et ces insignes", le Grand chancelier de la Légion d'honneur, le général d'armée André BIARD, demande que "les termes qui désignent les insignes (médailles, croix, cravates, plaques, etc.) ; les grades (Chevaliers, Officiers, Commandeurs, etc.) ; la distinction elle-même (Ordre du Mérite et Dévouement français) ; les droits de chancellerie à verser ; les titres dont se prévalent les animateurs de ces associations (Grand maître, chancelier, etc.) ; le cérémonial adopté" soient abrogés par les associations. Il est rappelé que "les insignes créés ou décernés par les associations

privées ne sauraient en aucun cas être assimilés ni aux Ordres nationaux ni aux décorations officielles françaises". Dans ce cadre, le Grand chancelier ajoute au code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, un livre IV intitulé : "Dispositions pénales" (décret n°81-1103 du 4 décembre 1981), dont l'article R.171. notifie l'interdiction stricte de décerner des "décorations ou insignes de distinction honorifiques présentant une ressemblance soit avec des décorations ou insignes conférés par l'Etat français, soit avec des décorations ou insignes conférés par une puissance étrangère souveraine", ainsi que d'attribuer des "grades ou dignités dont la détermination présente une ressemblance avec les grades et dignités conférés par l'Etat français ou par une puissance étrangère souveraine". Ces infractions pouvant être punies par une contravention de 5^{ème} classe, correspondant à la classe d'infraction dont la gravité est la plus importante.

Afin de se conformer à la nouvelle législation, la société académique Arts-Sciences-Lettres prend des dispositions drastiques, comprenant l'abolition totale du vocabulaire associé à un ordre honorifique. Il n'est plus question d'Ordre des arts, sciences et lettres, ni de grades comme ceux de chevalier, officier ou commandeur, mais de médailles Arts-Sciences-Lettres de bronze, d'argent, de vermeil ou d'or. L'association abandonne également le port en cravate de la croix des commandeurs, pour ne décerner plus que des médailles pendantes avec rosette et demi-nœud. Elle conserve cependant le ruban bleu et blanc pour ses médailles, rappelant pourtant celui de l'Ordre du Sauveur de Grèce [Fig.5].



Figure 5 : Insignes des médailles de Bronze, Argent, Vermeil, Or et Grand-Or des Arts, Sciences et Lettres.

Quelques changements sont apportés aux insignes, même si l'aspect général reste assez semblable au modèle précédent. Le signe distinctif essentiel entre les médailles de 1^{er} et de 2nd type, est le motif situé sous le portrait de Marianne, qui est un tiret "-" pour l'ancien modèle et qui devient "." pour le nouveau. Le portrait de Marianne est également légèrement modifié, notamment au niveau de sa taille.



Figure 6 : Modèle de 1^{er} type (à droite) et de 2nd type (à gauche) de la croix des arts, sciences et lettres.

A partir de 2008, la présidente Jacqueline VERMERE redonne un poids plus important aux Arts et Lettres, au sein de l'association. Ainsi, selon un cycle bisannuel, et alternativement, sont organisés le Grand Prix des Lettres de poésie classique et libre, conte et nouvelle, et le Salon Arts-Sciences-Lettres Prestige d'art plastique de peinture, sculpture et gravure.

Aujourd'hui, pour écarter définitivement toute ressemblance avec un ordre honorifique, l'association décerne ses distinctions sous forme de médailles de table, comprenant six échelons : bronze, étain, argent, vermeil, or et platine. Réalisées par la maison Bacqueville, elles sont remises lors d'une cérémonie solennelle qui se déroule une fois par an. La croix des arts, sciences et lettres surmontée du nom de l'association est présentée sur l'avant, alors que le revers représente une allégorie des trois

disciplines récompensées, surmontée des trois lettres entrelacées A S L [Fig. 7]. La couleur de la médaille différant suivant le grade [Fig. 8].



Figure 7 : Avers et revers d'une médaille d'argent Arts-Sciences-Lettres.



Figure 8 : Médailles de table Arts-Sciences-Lettres. De gauche à droite, classe bronze, étain et vermeil.

Pour prétendre à un changement de catégorie de médaille, le candidat doit justifier de nouveaux titres ou réalisations. Par ailleurs, depuis sa dernière nomination, un délai minimum doit s'être écoulé :

- deux ans entre la médaille de bronze et la médaille d'étain ;
- quatre ans entre la médaille d'étain et la médaille d'argent ;
- cinq ans entre la médaille d'argent et la médaille de vermeil ;
- huit ans entre la médaille de vermeil et médaille d'or ;
- dix ans entre la médaille d'or et la médaille de platine.

Aujourd'hui, avec plus d'un siècle d'existence et d'activité ininterrompue, la Société académique Arts-Sciences-Lettres est devenue un acteur incontournable du rayonnement de la médecine et de la Culture française à travers le monde. En incessante évolution, elle est un foyer de culture, qui rassemble plus d'un millier de sociétaires. Grâce à sa pluridisciplinarité, ses communications, ses concours et ses prix, Arts-Sciences-Lettres favorise le partage des connaissances, les interactions entre ses membres et prône des valeurs humanistes tels que la solidarité et l'ouverture d'esprit. En ce sens, elle est devenue l'une des dignes héritières des Académies des Sciences, Lettres et Arts du siècle des lumières.

Toute référence à cet article doit préciser :

Jullien L. : *Les Insignes de la société académique Arts Sciences Lettres, symboles de la promotion des sciences médicales. Clystère (www.clystere.com), n° 65, Septembre 2018.*

